



**HAL**  
open science

## Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (langues polynésiennes)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (langues polynésiennes). 2016, Université de la Polynésie française. hceres-02037920

**HAL Id: hceres-02037920**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037920>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales

- Université de la Polynésie française

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Université de la Polynésie française

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Langues littératures civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, parcours *Langues polynésiennes* de l'Université de la Polynésie française (UPF) a pour objectif de donner aux étudiants des connaissances solides et opératoires en langues et cultures polynésiennes, afin qu'ils puissent occuper des postes dans les secteurs où la maîtrise de ces langues est primordiale : traduction et interprétariat français-polynésien, tourisme, enseignement, radio-TV. A cette fin, les cours se répartissent en quatre blocs dont le plus important est celui axé sur les langues polynésiennes (apprentissage, expression écrite et orale, thème, version, linguistique). Les trois autres enseignements sont : le bloc de culture et civilisation polynésienne ; une autre langue étrangère au choix ; des enseignements professionnalisants (outils informatiques, culture générale). Les effectifs moyens en première année de licence (L1) dépassent les 150 étudiants.

Tous les cours ont lieu sur le campus de Faa'a.

## Synthèse de l'évaluation

Cette formation unique en son genre répond à un réel besoin local d'étudiants formés à la langue polynésienne et capables de la promouvoir, la préserver, l'enseigner et la pratiquer au plus haut niveau et dans toutes les sphères sociales, culturelles et économiques. Ce cursus met l'accent sur l'apprentissage et la maîtrise des langues polynésiennes, mais peine encore à envisager et à préparer à des débouchés autres que l'enseignement.

### Points forts :

- Filière attractive qui répond à des besoins spécifiques au niveau local.
- Formation unique en son genre, s'appuyant sur des liens forts avec plusieurs structures de recherche et autres établissements d'enseignement supérieur du bassin pacifique.
- Appui institutionnel et associatif, collaboration de plusieurs associations notamment pour le développement d'activités culturelles.
- Implication et qualité de l'équipe pédagogique, très engagée dans le pilotage de la formation et active en recherche.
- Effort pour le développement de liens institutionnels à l'international.
- Possibilité de poursuite d'études en master *Langues et sociétés*, dans le prolongement de la formation de licence.

### Points faibles :

- Professionnalisation quasi inexistante : absence d'enseignements spécifiquement dédiés, absence de stage obligatoire.
- Taux d'échec au diplôme encore trop élevé.
- Faible utilisation du numérique.
- Langue vivante 2 enseignée seulement sur quatre des six semestres de la licence.

## Recommandations :

Il s'agit d'une filière qui a de nombreuses qualités, dont l'attractivité pour les étudiants n'est pas la moindre. Étant donné les caractéristiques du public, il serait souhaitable de développer davantage l'aspect professionnalisant de la formation et les partenariats avec les entreprises. Le renforcement de l'enseignement de la seconde langue vivante serait aussi un atout pour la professionnalisation. Il faudrait enfin renforcer les usages du numérique dans les enseignements ainsi que l'enseignement en laboratoire de langues.

## Analyse

Adéquation du cursus aux objectifs	<p>Le parcours propose une formation progressive et très complète sur les langues et les cultures polynésiennes. Les enseignements en langues polynésiennes (expression écrite et orale, traduction) constituent le cœur de la formation mais ils sont complétés par des enseignements d'histoire, anthropologie, géographie et culture. On note un effort important dans le renforcement du français et de la culture générale, l'enseignement d'une langue étrangère ou la formation en informatique (certificat informatique et internet - C2i). La formation fournit ainsi aux étudiants un profil très complet en tant que spécialistes des langues polynésiennes et leur permet théoriquement d'exercer des métiers divers (traduction, enseignement, tourisme etc.). Étant donné le contexte de la formation, il serait toutefois intéressant de développer davantage des enseignements axés sur la professionnalisation (environnement économique, interprétariat etc.). En effet, la formation semble essentiellement orientée vers la formation à l'enseignement et à la recherche. Elle permet une poursuite d'études en master <i>Langues et sociétés</i>, dans le prolongement de la licence.</p>
Environnement de la formation	<p>La formation est la seule à proposer ce parcours dans l'Université française et elle a réussi à tisser des liens avec d'autres universités de l'environnement pacifique, ce qui constitue un de ses points forts (Universités de Hawaii, Otago). Elle a aussi des contacts avec des laboratoires de la métropole, en particulier le CRINI (Centre de recherche sur les identités nationales et l'interculturalité ; Nantes) et le LACITO (Langues et civilisations à tradition orale ; CNRS, unité mixte de recherche (UMR) 7107). Elle jouit également d'un appui institutionnel important au niveau de la Polynésie française, ainsi que de la part de trois associations culturelles locales qui jouent un rôle actif dans la formation, sous la forme de journées pratiques avec les étudiants. Le dossier donne une impression très favorable sur le rôle de la formation dans le maintien et la promotion de la culture et de la langue polynésienne. Le dossier ne fait pas état de liens avec des entreprises locales, ce qui pourrait être intéressant à développer à partir du travail déjà accompli.</p>
Equipe pédagogique	<p>Six membres titulaires composent cette équipe pédagogique et sont tous impliqués dans le pilotage. Trois le sont directement puisque responsables d'année ou responsable pédagogique ou référent de L1. Tous occupent des responsabilités importantes dans la filière en interne (directeur du laboratoire équipe d'accueil Sociétés traditionnelles et contemporaines en Océanie - EASTCO, responsable de master) ou en externe (responsable du master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF</i>, président du jury du Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré - Capes/certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement privé- CAFEP de tahitien).</p>

<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs sont importants en première année (le dossier précise que c'est la formation avec le plus d'effectifs en première année dans ce champ - 174 inscrits en L1 cette année.). C'est en effet une licence attractive dont les effectifs repartent à la hausse depuis 2014.</p> <p>Si le taux d'abandon en deuxième année de licence (L2) n'est pas très important, le nombre d'étudiants qui valident effectivement leur diplôme (troisième année de licence - L3) est très bas : une trentaine de diplômés chaque année, dont un tiers poursuivent en master.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle reste très bas : deux insérés et 11 poursuivant en master sur les 22 répondants des 25 étudiants enquêtés de la promotion 2013-2014 (sauf en 2012-2013 où le nombre monte légèrement).</p>
-------------------------------	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation est en relation avec plusieurs structures de recherche, et a notamment des liens étroits avec un laboratoire local, l'EASTCO, dont le directeur est l'un des enseignants-chercheurs de la filière. Ce laboratoire est spécialisé dans l'étude de l'aire pacifique et est donc en lien direct avec le contenu des enseignements de cette filière.</p> <p>Le dossier fait état des liens avec des associations locales pour le développement de recherches de terrain, mais il n'est pas précisé si les étudiants sont associés à ces recherches (ce qui serait très intéressant).</p> <p>La formation est aussi en rapport avec des laboratoires en métropole (Université de Nantes et CNRS). Les enseignants-chercheurs de la formation sont des chercheurs actifs. Les étudiants profitent aussi des passages d'enseignants-chercheurs des laboratoires partenaires.</p> <p>L'adossement à la recherche est donc fort pour cette licence.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>C'est sans doute l'élément le plus faible du dossier. Il n'y a pas de stage obligatoire, même si les étudiants peuvent réaliser des stages (mais en dehors de la filière, à travers le Centre d'orientation, des stages et de l'insertion professionnelle - COSIP). Il n'y a pas non plus de professionnels intervenants dans la formation, malgré l'identification d'un fort besoin dans les métiers de la traduction pragmatique, par exemple. On peut déplorer l'absence de certification en tahitien hors cadre scolaire, qui empêche de valoriser les compétences dans cette langue dans le milieu professionnel.</p> <p>En revanche, la certification Voltaire en français obligatoire en L2 est un point positif.</p> <p>Le dossier laisse néanmoins entendre que la prise de conscience de l'utilité d'une formation davantage professionnalisante est enclenchée. Il faut encourager la formation à développer cette voie et à chercher des partenariats avec des entreprises locales demandeuses de spécialistes des langues polynésiennes et notamment du tahitien.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Il n'y a pas de stage prévu dans le cursus.</p> <p>La possibilité d'en faire est ouverte, mais ce stage n'est pas intégré au cursus et n'est pas validé dans le cadre d'une UE.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Un effort important est fait par la formation pour développer des partenariats à l'international, étant donné les difficultés inhérentes à sa situation géographique. Toutefois, les étudiants ne semblent pas pouvoir bénéficier de ces partenariats pour leur mobilité. Les échanges avec Simpson College et Laval concernent la mobilité entrante.</p> <p>La demande exprimée par le dossier d'un programme similaire à Erasmus Mundus pour le bassin pacifique est tout à fait intéressante - et symptomatique des difficultés spécifiques de l'environnement de l'UPF.</p> <p>L'effort dans la formation en langues est important, avec un renforcement important du français (certification Voltaire) et l'enseignement d'une deuxième langue vivante (LV2). Toutefois, cette LV2 n'est enseignée que sur quatre semestres. On regrette aussi qu'il n'y ait pas de possibilité d'enseignement de la langue tahitienne en laboratoire.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les étudiants de cette licence bénéficient de tous les dispositifs mis en place par l'Université, en particulier le tutorat par les pairs et le soutien assuré par les enseignants avant les partiels, ainsi qu'un référent de L1 et des réorientations précoces.</p> <p>Dans cette licence comme dans les autres filières de l'UPF, le profil des primo-entrants et la maîtrise insuffisante du français pose un problème de réussite.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les cours sont donnés en présentiel, avec mise en ligne des supports de cours sous forme de présentations Powerpoint pour certaines UE sur la plate-forme Espadon. Ces cours sont accessibles aux étudiants en validations des acquis de l'expérience (VAE).</p> <p>Mais l'usage du numérique par les enseignants reste marginal et peu innovant. Des formations sont prévues pour développer les compétences de l'équipe.</p> <p>Les étudiants préparent le C2i en L2 de façon obligatoire.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Il y a deux sessions d'examen.</p> <p>Les UE sont validées en contrôle continu ou en examen final.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Il ne semble pas avoir d'outil spécifique de suivi des compétences.</p> <p>L'annexe au diplôme devrait être mise à jour et actualisée.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés se fait au niveau de l'ensemble de l'UPF à travers le COSIP. Il existe aussi un annuaire des anciens étudiants que ceux-ci renseignent volontairement.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement, qui toutefois serait utile notamment pour renforcer l'acquisition des compétences professionnelles par les étudiants, en impliquant des acteurs de l'environnement économique et institutionnel.</p> <p>Les évaluations des enseignements par les étudiants sont faites sur la base du volontariat et exploitées par les enseignants eux-mêmes dans le cadre de leurs enseignements.</p>

# Observations de l'établissement



**Vague B : campagne d'évaluation 2015-2016**

**Observations sur le rapport de synthèse sur l'évaluation des formations de niveau licence et master du champ S3FO170013048 - Droit, Economie, Gestion, Lettres, Langues et Sciences Humaines, Sciences, Technologie, Santé - 9840349G**

**Licence « Langues, Littératures et Civilisations Étrangères et Régionales »**

**Parcours « Langues Polynésiennes »**

**Université de la Polynésie Française (Tahiti)**

**Porteur : Vāhi Sylvia RICHAUD**

**Observations**

Nous prenons acte des remarques émises par les membres du Comité d'experts.

Néanmoins, nous apportons le commentaire suivant sur 2 points identifiés :

- 1) L'ouverture vers le monde professionnel par l'insertion de stages ponctuels en entreprises dans notre filière de LLCER-LP a été envisagé en L3 en semestre 6, avec une forte demande de nos étudiants de L3, mais la réalité du terrain d'exercice, l'exigence des savoirs faire et connaissances théoriques en cours en présentiel, et surtout la perspective du suivi individuel de nos "stagiaires" en milieu professionnel aurait représenté une lourde charge supplémentaire pour le responsable du niveau ou du stage déjà fortement impliqué dans son service d'enseignement initial. L'équipe restreinte d'enseignants titulaires dans la filière (quatre au total) n'a pas favorisé cette ouverture. Une solution plus souple et moins rigide s'est imposé d'elle-même, hors maquette filière : encourager l'initiative de nos étudiants volontaires et motivés à prendre individuellement et directement contact avec le COSIP (Centre d'orientation des stages et de l'insertion professionnelle) de l'UPF en leur apportant aide et caution par nos contacts avec les Services et Établissements publics du Pays (Service du Patrimoine archivistique et audiovisuel, Service du Patrimoine et de la Culture, les Media et Stations d'émissions radiophoniques et télévisuelles privée et public ...)
- 2) Concernant le conseil de perfectionnement, les membres de l'équipe pédagogique dont les contacts étaient réguliers et ponctuels dans un climat de bonne entente soit par de petites réunions ciblées autour de points à débattre à l'ordre du jour (demandes diverses émanant des représentants étudiants, recrutement de vacataires en remplacement d'autres non opérationnels, suivi pédagogique, ...) soit par des échanges informels suivis par voie électronique, soit par des entrevues personnelles avec nos étudiants demandeurs d'aide et de soutien ou en recherche de solutions n'ont pas senti le besoin de recourir à une structure officielle rigide et contraignante pour tous.

Le **30 MAI 2016**



Le Président,

Pr. Eric CONTE